Boucle des milieux naturels

Grand Besançon

Paysage forestier (CD25)

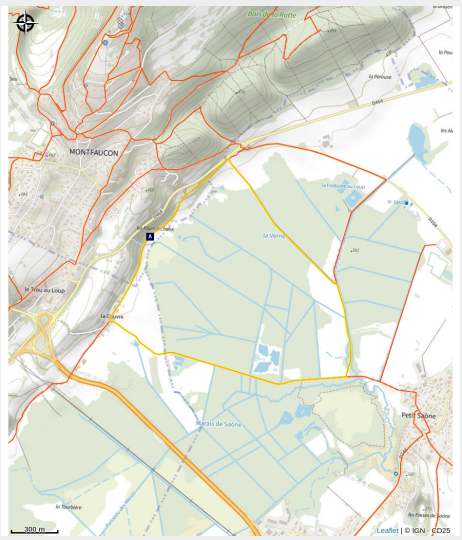

Cette boucle vous fera découvrir des milieux naturels riches et diversifiés.

Infos pratiques

Pratique : Espace naturel sensible

Durée : 1 h 15

Situation géographique

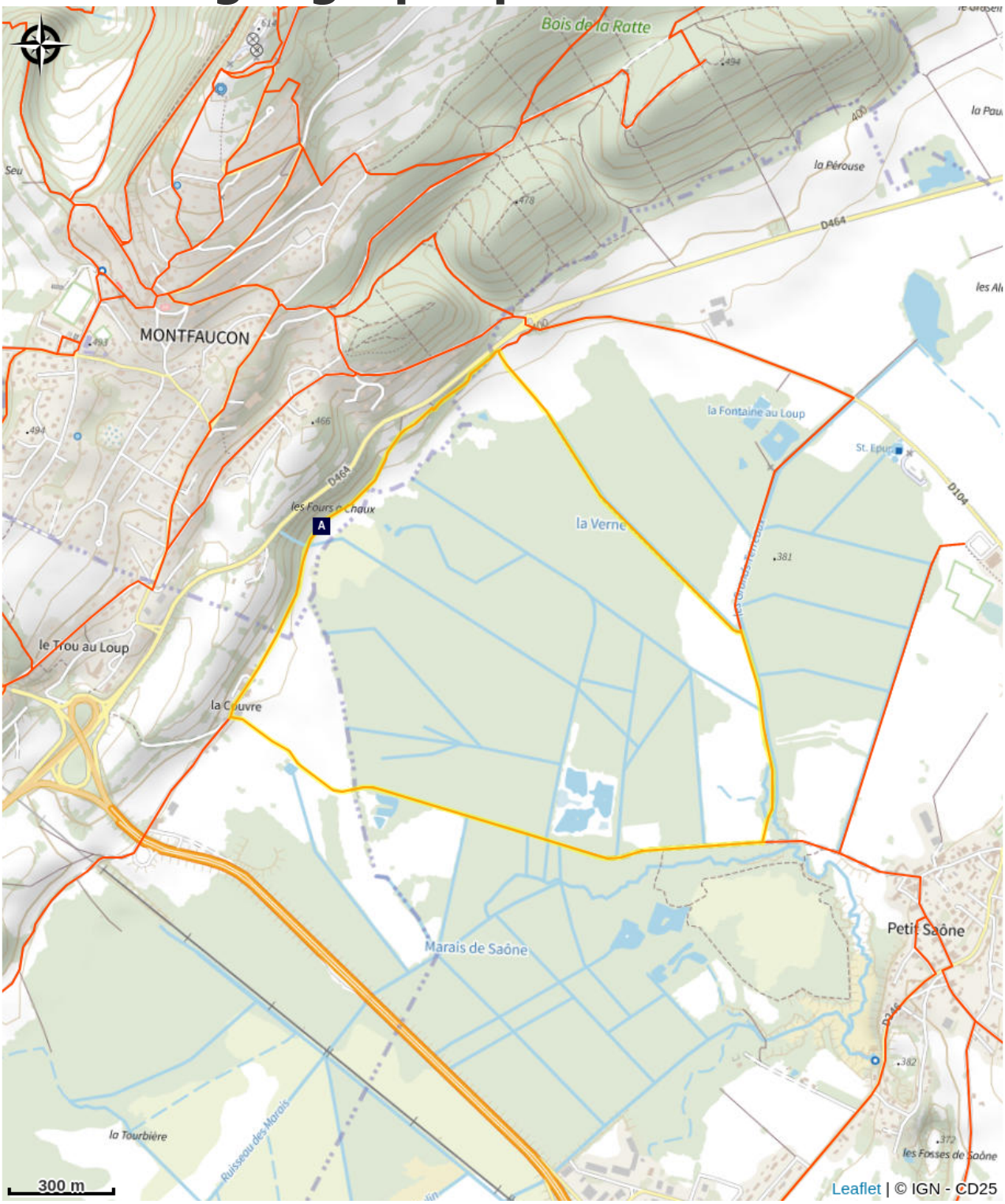

Marais de Saône (A)
À la croisée des chemins (C)
Le pâturage (E)
Les étangs de la Vaivre (G)
Les étangs des Prés Neufs (I)
La glacière (K)
Les roselières (M)
Marais de Saône (B)
La Baignade (D)
Le drainage (F)
Le ruisseau des marais (H)
Les animaux de la mare (J)
La Couvre (L)
La pelouse calcaire de Montfaucon (N)

Toutes les infos pratiques

Sur votre chemin...

Marais de Saône (A)

Venez découvrir l’Espace Naturel Sensible du marais de Saône, vaste zone humide d’environ 800 ha et dernier grand complexe marécageux des plateaux du Doubs. Doté d’une mosaïque diversifiée de milieux humides, le site héberge une faune et une flore de très grand intérêt.
Plusieurs sentiers de découverte vous proposent une immersion entre terre et eau. Prévoir entre 1 h et 3 h suivant le parcours choisi. Chaussures de marche / bottes nécessaires.

Crédit photo : Syndicat Mixte du Marais de Saône

Marais de Saône (B)

Venez découvrir l’Espace Naturel Sensible du marais de Saône, vaste zone humide d’environ 800 ha et dernier grand complexe marécageux des plateaux du Doubs. Doté d’une mosaïque diversifiée de milieux humides, le site héberge une faune et une flore de très grand intérêt.
Plusieurs sentiers de découverte vous proposent une immersion entre terre et eau. Prévoir entre 1 h et 3 h suivant le parcours choisi. Chaussures de marche / bottes nécessaires.

Crédit photo : Syndicat Mixte du Marais de Saône

À la croisée des chemins (C)

Vous arrivez ensuite au carrefour, c’est le GR®145 reliant la basse vallée du Doubs à sa haute vallée en empruntant les gorges de la Loue. Sur le même chemin, passe la Via Francigena, ancienne voie médiévale qui va de Canterbury à Rome. Un autre chemin sur le secteur de la Vaivre formant une levée de terre est appelé voie romaine ou « chemin des Romains » dès le XIXème siècle. C’était l’unique chemin entre Besançon et Saône, il est aujourd’hui utilisé en partie par le GR®145.

Crédit photo : CD25

La Baignade (D)

Sous le pont, après la confluence des deux ruisseaux des Grands Terreaux et des Marais, se trouve la « Baignade », sorte de baignoire circulaire naturelle formée par l’érosion de la roche calcaire par l’eau.

Crédit photo : CD25

Le pâturage (E)

Le dispositif que vous apercevez est un abreuvoir solaire qui pompe l’eau dans le ruisseau en contrebas. Cela évite aux troupeaux d’endommager les berges et constitue une ressource pour l’abreuvement du bétail.

Crédit photo : CD25

Le drainage (F)

Un platelage bois vous invite à franchir un petit fossé. Les marais étaient considérés comme des zones insalubres et improductives qu’il fallait assainir. Le marais de Saône a fait l’objet de nombreux projets d’assainissements et de réalisations de travaux. Les derniers gros travaux datent de 1947 à 1951 : drainage sur l’ensemble du marais (28 km de drains et 57 000 m3 de terrassement). L’objectif était d’assécher le marais afin d’en reboiser la partie Sud et de transformer en prairies et pâtures celles du Nord.

Crédit photo : CD25

Les étangs de la Vaivre (G)

Cachés derrière les saules et les bouleaux, vous découvrez les étangs de la Vaivre. Ceux-ci ont été créés en 1984 et présentent des berges abruptes limitant l’installation de plantes en périphérie. Néanmoins sur certaines parties de moindre profondeur, on peut apercevoir des joncs à massettes, des carex, iris, roseaux, potamots nageants et autres plantes aquatiques.

Crédit photo : CD25

Le ruisseau des marais (H)

Après un petit sentier dans un sous-bois, une passerelle enjambe
un ruisseau. Son lit surcreusé témoigne de travaux de curage passé.
À l’amont, son cours est rectifié et a été totalement créé.
Il correspondait à l’ancien lit du ruisseau du Moulin ou de la Vèze.

Crédit photo : CD25

Les étangs des Prés Neufs (I)

Vous voici près de l’un des 55 plans d’eau dénombrés dans le marais.

Ces étangs ont été créés en 2001. A l’opposé des étangs de la Vaivre, ils sont de très bonne configuration : linéaire important de rives et berges en pente douce. L’entretien des abords est assuré par pâturage extensif avec des chevaux Konik polski.

Crédit photo : CD25

Les animaux de la mare (J)

Hors période hivernale, des coassements se font entendre... Allons voir de plus près ce qui se passe dans cette mare.
Ces milieux sont indispensables à la vie des amphibiens qui les utilisent comme zone de reproduction. D’ailleurs, l’origine grecque de ce mot signifie « double vie » : vie aquatique à l’état de larve, vie aérienne à l’état adulte.

Crédit photo : CD25

La glacière (K)

Le vestige d’un mur d’enceinte et un vieux portail en fer forgé témoignent d’une activité passée.
Ce vestige d’ancienne construction pourrait correspondre à l’entrée d’une ancienne tuilerie qui est mentionnée sur la carte de Cassini. Ce site est aujourd’hui appelé la glacière puisqu’en hiver des pains de glace du plan d’eau voisin étaient prélevés puis stockés afin d’alimenter les hôpitaux et les brasseries de Besançon. Cette activité était largement pratiquée aux XIXe et XXe siècles dans le marais.

Crédit photo : CD25

La Couvre (L)

Vous arrivez au hameau de la Couvre sur la commune de Morre. Un comité d’accueil vous attend : montbéliardes, comtois, oies...
À l’heure actuelle, une seule ferme est encore en activité, deux autres ayant récemment perdu leur fonction agricole.
Aujourd’hui, l’utilisation agricole de la partie centrale du marais est très faible. Seuls environ 15 % de la superficie, au centre et sur le pourtour, sont encore sujets à une exploitation agricole de type polyculture-élevage.

Crédit photo : CD25

Les roselières (M)

Après le hameau, sur votre droite, derrière les saules, des hautes herbes et des petits plumets sont visibles en contrebas : une roselière se dresse. Une roselière ou phragmitaie qualifie une formation végétale de grandes hélophytes (du grec hélos : marais et phyton : plante) telles que le roseau, la massette. Dans le marais, cette végétation couvre 11 hectares et se distingue pour son intérêt paysager, par sa puissante fonction épuratrice et par son intérêt majeur pour certaines espèces d’oiseaux et d’insectes.

Crédit photo : CD25

La pelouse calcaire de Montfaucon (N)

À vos pieds, une prairie calcaire sèche et en contrebas, la zone humide. Ce coteau calcaire abrite de nombreuses orchidées et tout un cortège de fleurs, signe d’une diversité intéressante. Profitez de cet instant pour vous installer sur le banc et contempler le paysage.

Crédit photo : CD25